



Bonjour sujet pression et harcèlement au travail

Par **demir321**, le **12/12/2009** à **17:45**

Bonjour, je travaille pour une entreprise du bâtiment secteur placoplatre depuis 07/2007 a aujourd'hui en cdi . Au debut de ma mission dans cette entreprise ils étaient en retard sur un grand chantier car licenciement de quatre personnes apparemment rejeté par l'architecte et le maitre d'œuvre pour incompétences donc je ne pouvais tomber mieux pour cette grande entreprise effectif:plus de cinq cent personnes...

Mais le problème c'est que avant moi il y avait quatre personnes et la il me fallait suivre cette cadence seul, c'est humainement impossible a faire ils m'ont fais continuer seul ce chantier donc de 07/2009 a 03/2008 date a la quelle je suis tombé malade car au chantier il faisait -18 mais ils me faisait bosser quand même moyennant chauffage radiateur etc

Mon supérieur hiérarchique de travaux au debut de mission était correct en place dans l'entreprise de deux ans je lui avait explique le mal que j'avais a suivre cette cadence infernale que je devais tenir car sinon je vois fondre mon salaire (manque d'heures supplémentaire paniers et déplacements non payés)et il m'a trouvé un gars pour m'aider mais bon le mal était fait :

Tendinites contractions douloureuses au niveau du cou de l'épaules et du bras droit car droitier et quand je pose une question a la secrétaire de direction charges des fiches de paye elle me répond comme toujours que les heures de la dernière semaine du mois ne sont pas encore comptabilisés au moment des payes donc ils font comme ils veulent ...

Depuis juillet 2008 mon supérieur hiérarchique a démissionné car trop de pression au travail donc son remplace un jeune bachelier qui sort de l'école et qui na jamais vu un chantier de sa vie un brasse papier quoi se montrait a mon égard très froid et dur la cause cette

entreprise favorise de loin les tacherons(salarié payé a la tache mais a des prix extrêmement bas genre 50 cts le mètre carré alors qu'ils le facturent au client 5 euro)la vraie poule aux œufs d'or...

Pratique illégale mais bon apparemment légale...donc en revenant vers ce fameux supérieur hiérarchique bachelier pas très sympathique avec moi car il est un grand ami d'enfance de mon patron qui lui même est directeur d'agences et comme depuis juillet 2007 il veut absolument que je travaille a la tache chose que j'exclue totalement car j'en ai eu expérience on est pas très copain car je n'ai pas cédé aux propositions de monsieur...

On ne vit que pour ca pas de vie de famille etc bosser 7j/7 pour rien par rapport aux prestations faites et comme depuis 06/2009 il a trouvé enfin un tâcheron il me pousse a la faute est constamment en train de" critiquer mon travail et me dit que que son tâcheron va plus vite et mieux que moi et si je suis pas content il ya porte quand je demande une augmentation les chefs se renvoient la balle jusque au pdg qui lui bien sur est très pris...

Je suis dépressif fatigué car j'ai trois enfants ma femme au foyer un crédit sur le dos et la pression sans cesse au travail. Donc ma question est :

A t'il le droit de me mettre la pression mentale et psychique constamment alors que dans mon dos il est super bien avec d'autres du personnel,

Quel sont mes recourt car j'ai des difficultés financières alors qu'ils me poussent a la démission en sachant que je n'ai eu aucune augmentation depuis 17 mois...merci d'avance pour vos réponses.

Par **jeetendra**, le **13/12/2009** à **16:25**

[fluo]Direction Départementale du travail de l'Ain[/fluo]
16 RUE DE LA GRENOUILLERE
01000 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel : 04 74 45 91 39

Bonjour, face à vos préoccupations, à la pression que vous subissez au travail, le mieux c'est de prendre contact avec la Direction du travail à Bourg en Bresse, voir un inspecteur du travail et tirer tout ça au clair, vous serez fixé sur votre situation professionnelle, courage à vous, bon dimanche